

Turquie



«La Turquie n'a jamais abandonné l'idée d'adhérer à l'Union européenne. La Turquie n'a jamais renoncé à son statut de membre à part entière dans l'UE. Bien que nous ne voyions pas la même détermination ou le même empressement que nos interlocuteurs européens",» a déclaré le président **Recep Tayyip Erdoğan**.

En outre, Erdoğan a fait valoir que la Turquie devenait progressivement le pays le plus puissant de la région, et qu'elle serait une puissance mondiale, une force de premier plan dans l'avenir.

«Les élections législatives et présidentielles du 24 juin constitueront une étape importante pour la Turquie. Nous parviendrons à atteindre nos objectifs de 2023, 2053 et 2071 dans le cadre du nouveau système présidentiel», a-t-il ajouté.

(...)



«La normalisation des relations arméno-turques est hors de question à moins que les terres azerbaïdjanaises ne soient libérées de l'occupation. La position de la Turquie sur le conflit du Haut-Karabakh est claire : l'Arménie doit se retirer sans conditions des territoires azerbaïdjanais occupés,» a indiqué **la présidence**

turque commentant les remarques (*l'Arménie est prête à établir des relations avec la Turquie sans aucune condition préalable*) faites par le Premier ministre arménien Nigol Pashinian lors d'un point de presse à l'intention des journalistes étrangers.

«Quant aux revendications de l'Arménie sur le soi-disant 'génocide arménien', nous avons ouvert toutes ses archives pour l'enquête sur les événements de 1915.

L'ouverture des archives a été annoncée à maintes reprises par le président Recep Tayyip Erdoğan. Si dans l'histoire, il y avait eu un 'génocide' contre les Arméniens, l'Arménie serait d'accord avec la proposition d'Ankara d'ouvrir des archives", précise le communiqué.

(...)



De son côté, le Premier ministre turc **Binali Yildirim** a déclaré :

"Si l'Arménie abandonne sa position hostile ... si elle veut ouvrir une nouvelle page, nous examinerons les détails et répondrons en conséquence.

Nous ne voulons être hostiles envers personne, en particulier envers nos voisins. Si une telle approche est adoptée, nous l'évaluerons naturellement dans l'intérêt de notre pays. Le principe du gouvernement est d'accroître les amitiés et de diminuer l'hostilité».

(...)



Le projet de loi présenté le 20 avril 2018, par **Garopayan**, député d'Istanbul, membre du Parti Démocratique Populaire (HDP) à la Grande Assemblée Nationale de Turquie pour la "Reconnaissance du Génocide Arménien", "Suppression des Noms des Génocidaires des Lieux Publics" et "Amendement à la loi sur la Citoyenneté Turque" a été rejeté par le Bureau du Président du Parlement.

Dans la lettre de refus signée par le président du Parlement, Ismail Kahraman, concernant le projet de loi, on peut lire :

«Les déclarations contenues dans le projet de loi ont été considérées comme blessantes au sens de l'article 67 du Règlement intérieur () du parlement, au motif qu'elles accusent la République de Turquie, son histoire, le partage passé de la nation turque ainsi que la nation turque d'avoir commis un crime de génocide.»